

# Travaux à domicile

Bonjour à tous,

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles...

Nous ne pouvons malheureusement pas assurer les cours jusqu'au 3 avril prochain !

Mais pour que vous ne perdiez pas le fil, nous avons décidé de vous fournir ces quelques travaux qui ne seront évidemment pas cotés ! Il suffit juste de vous exercer à la maison quelques heures par jour, pour qu'à la rentrée, vos acquis demeurent inchangés afin que nous puissions reprendre sur de bonnes bases ! Seront cotés uniquement les travaux déjà commencés en classe et donc à terminer à domicile. Faites ça bien, je compte sur vous et je crois en vous !

Je me tiens à votre disposition pour toute question par email.

Voici mon adresse de contact : [sihamfariss5@gmail.be](mailto:sihamfariss5@gmail.be)

N'hésitez surtout pas à me contacter si vous en ressentez le besoin !

Prenez soin de vous et de vos proches ! Ne prenez aucun risque inutile !

De tout cœur avec vous, à bientôt !

Bon travail !

Mme Fariss

## Exercices sur le budget du ménage

1. Lis attentivement l'énoncé suivant.

Le loyer de la famille Berger est de 489,00 € par mois. Le père est ouvrier et son salaire net mensuel est de 1560,00 €. La mère quant à elle est infirmière et gagne 2450,00 € net par mois. Ils paient 125,00 € d'électricité, les gsm leurs coutent en moyenne 42,00 € par mois. Le grand-père qui vit chez eux, reçoit 689,00 € de pension chaque mois. Ses frais médicaux sont de 150,00 €. Ils dépensent 275,00 € pour l'alimentation et 75,00 € d'essence chaque mois. Ils ont deux enfants, Victor et Victoria et gagnent donc 216,00 € d'allocations familiales tous les mois. L'abonnement de bus de Victoria coute 200,00 € par an. En moyenne, les frais scolaires sont de 45,00 € par enfant. Autres frais mensuels : chauffage au gaz : 89,00 €, loisirs : 60,00 €, vêtements par personne : 30,00 €, mutuelle : 28,00 €. En prévision des vacances, ils épargnent chaque mois 200,00 €.

Classe les éléments dans la colonne adéquate, indique l'élément ainsi que son montant. Calcule ensuite les totaux pour le mois d'avril.

Entrées		Sorties	
<b>Total des recettes</b>		<b>Total des dépenses</b>	
<b>Solde</b>			

2. Lis attentivement l'énoncé suivant.

Le loyer de la famille Leplus est de 708,80 € par mois. Le père est maçon et son salaire net mensuel est de 2880,00 €. La mère quant à elle est au chômage et gagne 1250,00 € net par mois. Ils paient 119,00 € d'électricité, les gsm leurs coutent en moyenne 56,00 € par mois. La sœur de Madame Leplus vit chez eux, reçoit 1100,00 € de la mutuelle chaque mois. Ils dépensent 300,00 € pour l'alimentation et 65,00 € d'essence chaque mois. Ils ont un enfant, Salomé et gagnent donc 84,00 € d'allocations familiales tous les mois. L'abonnement de train de Salomé coute 120,00 € tous les trois mois. En moyenne, les frais scolaires sont de 56,00 €. Autres frais mensuels : chauffage au mazout : 119,00 €, loisirs : 100,00 €, vêtements par personne : 46,00 €, mutuelle : 34,00 €. Pour les vacances au ski, ils épargnent chaque mois 250,00 €.

Classe les éléments dans la colonne adéquate, indique l'élément ainsi que son montant. Calcule ensuite les totaux pour le mois de mars.

Entrées		Sorties	
<b>Total des recettes</b>		<b>Total des dépenses</b>	
<b>Solde</b>			

